

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-14**

DATE DE CONVOCATION
23/05/2018

L'an deux mil dix huit,
Le 31 Mai 2018 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
23/05/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Sophie MEURDESOLF, Jean DIDIER, Dominique NAVET, Fabienne PRIMA, Bernard GRARE, Catherine VANDEKERKHOVE,, Me Michèle CAFFIER, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Michèle AUGÉ, Guy PETIT, Jean Pierre FLOUR

Votants [13]
Exprimés [19]

Excusé(e)s :

Alain FIX donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Michel QUANDALLE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
Valérie DRANSART donne pouvoir à Béatrice BOULY
David NOEL donne pouvoir à Valérie DRANSART
Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

07 JUIN 2018

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : RESULTAT MARCHE PUBLIC – RUE JEAN LEGRAND

Monsieur le Maire expose le résultat de la commission d'appels d'offres suite à la consultation lancée pour la réalisation des travaux rue Jean Legrand, Assainissement, enfouissement des réseaux, borduration et Voirie. Ces travaux sont traités en lots séparés.

La présente consultation a été lancée suivant la procédure adaptée, défini à l'article 27 du décret n°2016-630 du 25 mars 2016.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la gazette nord Pas de Calais le 20 Mars 2018.

Lot n°1 : Voirie – Borduration – Assainissement EU/EP pour un montant prévisionnel de 359 565.10 €

Lot n° 2 : Dissimulation des réseaux pour un montant prévisionnel de 193 591.00 €

Pour le lot n° 1 : la société LEROY TP a été retenue pour un montant des travaux de 299 888.68 € HT avec une variante à 293 174.68 € HT

Pour le lot n° 2 : la société SET TERTIAIRE a été retenue pour un montant des travaux de 159 546.45 € HT

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à l'attribution des travaux, suivant le procès verbal d'ouverture des plis d'attribution aux sociétés LEROY TP et SET TERTIAIRE.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 31 Mai 2018

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT